

BULLETIN D'INSCRIPTION BOVINS NES SUR L'EXPLOITATION

Feuille à renvoyer

SECTION	N° NATIONAL DE L'ANIMAL Code Pays + 10 chiffres	DATE DE NAISSANCE	Si Label, indiquez le ci-dessous
		/ /	
		/ /	
		/ /	
		/ /	
		/ /	

Dans la limite de 5 bovins au total par élevage

Inscription des animaux nés sur l'exploitation afin de participer au Prix Naisseur.

OBLIGATION DE L'ÉLEVAGE EN ATTESTATION SANITAIRE **VERTE** AVEC LA MENTION " INDEMNÉ IBR "

JOINDRE LA PHOTOCOPIE DE CHAQUE PASSEPORT

JOINDRE L'ATTESTATION DU LABEL POUR CHAQUE BOVIN CONCERNE

ATTENTION ! LIMITE A 300 BOVINS. AUCUN ANIMAL NE SERA ACCEPTE AU-DELA

BULLETIN D'INSCRIPTION BOVINS ISSUS D'ACHAT

Feuille à renvoyer

SECTION	N° NATIONAL DE L'ANIMAL Code Pays + 10 chiffres	DATE DE NAISSANCE	Si Label, indiquez le ci-dessous
		/ /	
		/ /	
		/ /	
		/ /	
		/ /	

Dans la limite de 5 bovins au total par élevage

OBLIGATION DE DETENIR LES ANIMAUX DEPUIS 4 MOIS DANS L'ELEVAGE

OBLIGATION DE L'ÉLEVAGE EN ATTESTATION SANITAIRE **VERTE** AVEC LA MENTION " INDEMNÉ IBR "

JOINDRE LA PHOTOCOPIE DE CHAQUE PASSEPORT

JOINDRE L'ATTESTATION DU LABEL POUR CHAQUE BOVIN CONCERNE

ATTENTION ! LIMITE A 300 BOVINS. AUCUN ANIMAL NE SERA ACCEPTE AU-DELA

17^{ème} CONCOURS D'ANIMAUX DE BOUCHERIE de CHOLET

PROPRIÉTAIRE DU OU DES BOVINS : _____

ADRESSE COMPLÈTE _____

Si différents du propriétaire,

Nom du Transporteur = _____

Tél : _____

Mail : _____

Nom de la personne qui commercialisera = _____

LIMITE A 300 BOVINS	DÉSIGNATION DES SECTIONS BOVINES	Nombre de bovins 5 maxi.
INSCRIVEZ VOTRE N° DE CHEPTEL = FR _____		
SECTION A	Bœuf Parthenais (71-71)	
SECTION B	Bœuf Blond d'Aquitaine (79-79)	
SECTION C	Bœuf croisé ou autre race non citée	
SECTION D	Bœuf Rouge des Prés (41-41)	
SECTION E	Bœuf Charolais (38-38)	
SECTION F	Bœuf Limousin (34-34)	
SECTION G	Génisse Blanc Bleue (25-25)	
SECTION H	Vache Blanc Bleue (25-25)	
SECTION I	Génisse Charolaise (38-38)	
SECTION J	Vache Charolaise (38-38)	
SECTION K	Génisse Limousine (34-34)	
SECTION L	Vache Limousine (34-34)	
SECTION M	Génisse Blonde d'Aquitaine (79-79)	
SECTION N	Vache Blonde d'Aquitaine (79-79)	
SECTION O	Génisse Parthenaise (71-71)	
SECTION P	Vache Parthenaise (71-71)	
SECTION Q	Génisse Rouge des Prés (41-41)	
SECTION R	Vache Rouge des Prés (41-41)	
SECTION S	Génisse Aubrac (14-14)	
SECTION T	Vache Aubrac (14-14)	
SECTION U1	Vache croisée 34-71-79	
SECTION U2	Vache autres croisements ou race non citée	
SECTION V1	Génisse croisée 34-71-79	
SECTION V2	Génisse autres croisements ou race non citée	

Les organisateurs se réservent le droit de dédoubler, ajouter, voire annuler certaines sections.

ANIMAUX LABELLISÉS A PRÉCISER AU DOS DE CETTE PAGE

IMPORTANT : A CHAQUE INSCRIPTION, JOINDRE LA PHOTOCOPIE DU PASSEPORT DE CHAQUE BOVIN.

Je joins un chèque de _____ Euros correspondant aux droits d'inscription,

fixés à **38,00 € par animal** et libellé à l'ordre de Monsieur le Trésorier Principal Municipal.

J'ai pris connaissance du règlement du concours d'Animaux de Boucherie de Cholet et m'engage à m'y conformer.

Les arrivages auront lieu à partir de 7h00 et jusqu'à 10h00.

**VEILLEZ A LA PROPRIÉTÉ
DE VOS ANIMAUX AVANT
D'ARRIVER SUR LE
CONCOURS**

Lu et approuvé + Date + Signature :

ATTENTION : VEILLEZ A ARRIVER AVANT 10H00 IMPÉRATIVEMENT LE MATIN DU CONCOURS :

jeudi 26 novembre 2020

LE CODE RACE DOIT IMPÉRATIVEMENT CORRESPONDRE AU TYPE RACIAL DE L'ANIMAL. VOYEZ AVEC VOTRE EDE